

PROVINCE DE QUÉBEC VILLE DE POINTE-CLAIRE

AVIS PUBLIC

Avis est donné de ce qui suit :

Le Règlement PC-2943 décrétant un emprunt à long terme et une dépense en immobilisations de 1 800 000 \$ pour le remplacement de la flotte de véhicules et équipements a été approuvé conformément à la loi :

- par le conseil municipal le 18 janvier 2022 ;
- par les personnes habiles à voter le 11 février 2022 ; et
- par le ministère des Affaires municipales et de l'Habitation le 5 avril 2022.

Ce règlement entre en vigueur conformément à la loi et peut être consulté en soumettant une demande par courriel à <u>greffe@pointe-claire.ca</u> ou en personne au service des affaires juridiques et du greffe, sis à l'hôtel de ville de Pointe-Claire, au 451, boulevard Saint-Jean, à Pointe-Claire, pendant les heures normales d'ouverture des bureaux, soit du lundi au vendredi de 8h30 à midi et de 13h00 à 16h30, à l'exception des jours fériés.

Donné à Pointe-Claire, ce 29e jour d'avril 2022.

PROVINCE OF QUÉBEC CITY OF POINTE-CLAIRE

PUBLIC NOTICE

Public notice is hereby given of the following:

By-law PC-2943 decreeing the replacement of the fleet of vehicles and equipment as well as a long-term borrowing in the amount of \$ 1,800,000 has been approved according to the law:

- by the Municipal Council on January 18, 2022;
- by the qualified voters on February 11, 2022; and
- by the ministère des Affaires municipales et de l'Habitation on April 5, 2022.

This by-law will come into force in accordance to the law and may be consulted by submitting a request by e-mail to greffe@pointe-claire.ca or in person at the City Clerk and Legal Affairs Department, located at 451, Saint-Jean Boulevard, in Pointe-Claire, during regular business hours, from Monday to Friday from 8:30 a.m. to noon and from 1:00 p.m. to 4:30 p.m., with the exception of holidays.

Given at Pointe-Claire, this 29^{th} day of April 2022.

Danielle Gutierrez, OMA Assistante greffière / Assistant City Clerk